CONFÉRENCES PAIE ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Lois de finances et LFSS 2026 en paie : repérer, mesurer et appliquer

Chaque début d'année apporte son lot de modifications de paramètres et de dispositifs. Les commentaires circulent vite mais restent souvent éloignés du bulletin lui même. Le gestionnaire doit trier ce qui relève de l'annonce et ce qui impose une correction immédiate du paramétrage. Une mesure mal interprétée se traduit par des régularisations en série. Cette conférence d'actualité de 2 heures fait le tri. Les mesures votées sont présentées sous l'angle de leur effet sur le calcul. Vous repérez les rubriques à modifier et les contrôles à conduire sur les premiers bulletins de l'année. Vous repartez avec une liste de points à vérifier dans votre logiciel.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 430 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires et responsables de paie collaborateurs de cabinets d'expertise comptable ainsi que responsables ressources humaines assurant le suivi de l'actualité sociale.

PRÉREQUIS
Pratiquer la paie au quotidien et connaître la structure du bulletin

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer parmi les mesures votées celles qui modifient le calcul de la paie
- Mesurer l'effet des nouvelles dispositions sur les bases et les taux de cotisations
- Situer les évolutions portant sur les dispositifs d'allègement et d'exonération
- Identifier les rubriques et paramètres à mettre à jour dans le logiciel de paie
- Planifier les contrôles à mener sur les premiers bulletins de l'année

03 Programme détaillé

M1 Panorama des mesures adoptées

- Ce que les textes changent pour la fonction paie
- Repérage des mesures à effet direct sur le bulletin
- Distinction entre annonces et dispositions applicables
- Calendrier d'entrée en vigueur des principales mesures
- Sources officielles à suivre pendant l'année
- À retenir : Toute mesure annoncée n'emporte pas d'effet immédiat sur le calcul de la paie.

M2 Effets sur les cotisations et les dispositifs d'aide

- Du texte au calcul du bulletin
- Incidences sur les assiettes de cotisations
- Évolutions des dispositifs d'allègement et d'exonération
- Traitement des éléments de rémunération concernés
- Conséquences sur les déclarations sociales
- Cas pratique : Comparaison d'un bulletin avant et après application des nouvelles dispositions.

M3 Mise à jour du paramétrage et plan de contrôle

- Sécuriser les premiers bulletins de l'année
- Inventaire des paramètres à modifier dans le logiciel
- Points de contrôle sur les bulletins de janvier
- Traitement des régularisations à prévoir
- Information des salariés et des managers
- Atelier : Construction en séance de sa propre liste de vérifications de début d'année.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 430 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr